



**La réponse** à votre demande d'inscription vous parviendra le **12/07/2019**. Si votre inscription est confirmée, le chèque de frais d'inscription de 30€ sera alors encaissé. En cas de non acceptation, motivée, ce chèque vous sera retourné.

### **MODALITES EN CAS D'ACCEPTATION DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION :**

**Adhésion à l'association** (demande à effectuer sur le site de l'association à partir d'août 2019) : 25€

#### **Tarifs des journées de formation :**

1120€ pour le cycle complet de 14 journées : possibilité de régler en une fois ou en 7 chèques de 160€. *Les inscriptions au cycle complet sont prioritaires.*

Pour que votre inscription soit effective, **les chèques de règlement** de toutes les journées de formation choisies devront nous parvenir avant le **31/08/2019**. Les chèques seront encaissés la semaine précédant chaque formation ou avant la formation 1 en cas de paiement en une seule fois.

#### **Conditions d'annulation :**

Dans la mesure où le nombre de places à ce cycle de formation est limité à 20 personnes et qu'aucun autre participant ne pourra se joindre en cours d'année au groupe déjà constitué, aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison.

Il sera néanmoins possible de rattraper une éventuelle session manquée l'année suivante, moyennant une participation supplémentaire de 80€.

**Je, soussigné(e),**

**demande mon inscription aux journées de formation 2019-2020 de l'association *La Maison de Sainte Hildegarde* et m'engage, si je suis accepté(e), à respecter les modalités de règlement et d'annulation détaillées ci-dessus.**

Fait à :

Le :

Signature :

**MERCI de renvoyer cette demande d'inscription,  
accompagnée d'un chèque de 30€ pour frais d'inscription,  
à l'ordre de « La Maison de Sainte Hildegarde ».**

**6 rue du Lieutenant Herduin**

**51100 Reims**

**06 79 29 26 64**

[contact@sainte-hildegarde.com](mailto:contact@sainte-hildegarde.com)

[www.sainte-hildegarde.com](http://www.sainte-hildegarde.com)